

Colloque international

Sorbonne Université, Faculté des Lettres : 7-10 juin 2023

La catégorie du nombre : langues romanes, langues germaniques

Diachronie, synchronie, typologie, dialectologie, épistémologie, terminologie

Comité d'organisation sous la direction de
Delphine Pasques (Sorbonne Université, CELISO)
Franck Neveu (Sorbonne Université, STIH)

Appel à communication

Numerus drückt nicht immer Zahl aus, und Zahl findet nicht nur im Numerus Ausdruck (Zemb 1978 : 320) « Le nombre (linguistique) n'exprime pas toujours le nombre, et le nombre n'est pas exprimé que par le nombre (linguistique) »

Cette citation de la *Grammaire Comparée de l'Allemand et du Français* de Jean-Marie Zemb met en exergue la différence entre nombre linguistique et nombre extralinguistique, que la terminologie allemande permet semble-t-il de distinguer (cf. respectivement *Numerus* et *Zahl*) - alors qu'en français le terme *nombre*, employé pour désigner les signes linguistiques et leurs référents, entretient la confusion. Mais en allemand, *Zahl* (« nombre extralinguistique ») est également attesté dans les composés *Einzahl* « singulier » et *Mehrzahl* « pluriel », désignations de signes linguistiques¹... Bien que la terminologie n'invite guère à distinguer les signes linguistiques et les référents, il semble aujourd'hui acquis que le nombre linguistique n'est pas nécessairement lié à l'action de compter, et donc au dénombrement. Parmi les faits de langue, en français comme en allemand, qui sont régulièrement cités pour montrer la nécessaire séparation de ces deux niveaux, on peut mentionner :

=> Les effets de sens déclenchés par le pluriel linguistique qui ne relèvent ni de la multiplicité, ni du dénombrement :

-le pluriel dit « lexical » ou « massif », comme *épinards*, qui ne s'oppose pas à une forme de singulier (en allemand, à l'inverse, on emploie un singulier non pluralisable : *ØSpinat* 'épinards').

-le pluriel dit de « majesté » (« Nous, roi de France et de Navarre » / « Wir, Benedictus PP. XVI, im dritten Jahr Unseres Pontifikates »)

-le pluriel de « modestie » (« Nous essaierons de montrer que... »)

-le pluriel de « politesse » (« Permettez-moi, Madame, de vous céder ma place »)²

-le pluriel dit « poétique », très fréquent en grec et en latin, mais aussi attesté dans les langues modernes (« les cataractes des eaux »)³.

¹ Notons que *Mehrzahl* a par ailleurs deux acceptions : une linguistique et une extralinguistique (« größerer Teil einer bestimmten Anzahl » 'la plus grande partie d'un nombre donné (d'éléments)' ; alors que *Einzahl* n'est employé que pour désigner le singulier linguistique, cf. <https://www.duden.de/rechtschreibung/Mehrzahl> et <https://www.duden.de/rechtschreibung/Einzahl>, pages consultées le 09/11/2021).

² Exemples issus de <https://cnrtl.fr/definition/academie9/pluriel>, consulté le 08/11/2021.

³ Gérard de Nerval, *Aurélia*, cité par Baptiste Puyo (2015 : 81).

=> Les emplois du singulier linguistique sans rapport avec la représentation de l'unité :

- le singulier massif (*de l'eau*, all. *Wasser*),
- le singulier collectif, qui peut être marqué morphologiquement (suffixe *ge-* en all. : singulier non pluralisable *ØGemüse* 'des légumes') ou non (cf. en all. le singulier non pluralisable *ØSpargel* 'des asperges')
- le singulier « abstrait », employé pour désigner un concept (*la liberté*, all. *ØFreiheit*)⁴ ou plus généralement le « non nombre » (Pottier 1974, Valentin 1984, Desportes 2000, Pasques 2015).

Il existe donc des oppositions sémantiques qui sont marquées (entre autres) par les morphèmes de nombre, mais qui sont dépourvues de rapport avec l'action de compter (en fr. *la bonté / les bontés*, célèbre exemple de Gustave Guillaume (1919)⁵ ; en all. *ØFreiheit / ØFreiheiten*)⁶. L'analyse contrastive, et bien évidemment la traduction, fournissent des exemples toujours renouvelés de non correspondance de l'indice de nombre dans la langue source et dans la langue cible. *Alter schützt vor ØTorheit* (sg.) *nicht*, « on fait des folies (pl.) à tout âge » (Zemb 1978 : 320) : la traduction des proverbes, notamment, livre de nombreux exemples de discordance du nombre dans deux langues différentes.

Cette non-correspondance du nombre linguistique et du nombre extralinguistique a été thématifiée par les comparatistes au XIX^e s., comme Brugmann, Delbrück, Wackernagel, par exemple concernant des faits de non congruence (en grec ancien, un sujet neutre pluriel peut régir un verbe au singulier), ou bien les emplois du duel et du triel, mesures intermédiaires entre le singulier et le pluriel⁷.

Au XX^e s., plusieurs linguistes ont cherché une approche unifiée du nombre linguistique, qui permette d'expliquer la diversité des usages observables. Benveniste formule ce *desideratum* dès 1939 : il voit dans les effets de sens déclenchés par le nombre un « inventaire d'applications diverses, privées <coupées> du principe général auquel elles font référence, ce sont des éléments dissociés d'une <que seule la> structure qu'il s'agit de retrouver » (Benveniste, cité par Zinzi 2014 : 21)⁸. Il en vient à définir le nombre comme la qualité soumise à l'extension, à la mesure spatiale, dans le cadre d'une approche anthropologique (cf. Neveu 2019 et Zinzi 2019).

Une autre approche non réaliste du nombre, d'inspiration sémantique et cognitive, a été proposée par Gustave Guillaume⁹. Il met en lumière des correspondances entre le système du

⁴ Carvalho (2007) parle en ce sens de singulier « notionnel » (par opposition au singulier dit « numérique »).

⁵ Guillaume analyse le singulier *bonté* comme « mot abstrait, représentatif d'une continuité » ; le pluriel *des bontés* comme « division concrète de celui-ci en des marques distinctes de lui-même » (Guillaume, leçon du 7 juin 1945 série B).

⁶ Cf. les exemples de Zemb (1978 : 320) : *Freiheit ist unteilbar* « la liberté est indivisible » / *Freiheiten regelt das Gesetz* « la loi règlemente les libertés ». La forme de pluriel ne correspond pas à l'addition (ou la multiplication) d'occurrences du référent désigné par le singulier.

⁷ Plus récemment, Serbat (1993 : 74) rappelle par exemple la distinction en grec entre le duel *hippe*, qui désigne un attelage de chevaux, soit une unité enfermant une pluralité, et le pluriel (qu'il définit comme externe, soit comme ajout d'unités) *hippoi*, qui désigne deux chevaux se trouvant fortuitement ensemble.

⁸ Mariarosaria Zinzi cite les notes d'un cours de grammaire comparée donné par Benveniste au Collège de France en 1939.

⁹ « La théorisation du nombre ne résulte pas, chez Guillaume, de la prise en considération des propriétés matérielles des référents. En ce sens, elle n'est pas « réaliste » ; elle serait, mais à sa manière, plutôt « cognitiviste » avant la lettre, puisqu'il est d'emblée fait référence au fonctionnement de la pensée humaine, et en particulier à la faculté, non de savoir compter, mais de concevoir le contraste entre singulier et pluriel ainsi que sa propre capacité de se mouvoir de l'un à l'autre, et vice versa » (Carvalho 2007 : 7).

nombre et celui des articles, conçus en puissance comme des mouvements doubles, suivant des directions opposées et symétriques. Le système du nombre comprend ainsi une tension I du continu, qui correspond au pluriel interne, « pluriel obtenu par le refus d'approche du singulier » : il s'agit d'une pluralité saisie par l'esprit comme unité. La tension II, du discontinu, part quant à elle du singulier du numérique pour atteindre la pluralité conçue comme multiplication de l'unité (ou pluralité externe)¹⁰ (cf. Neveu 2019, Monneret 2010 – et Pattee 1994 pour un traitement guillaumien de l'article et du nombre en allemand).

Paulo de Carvalho (2017) envisage l'opposition singulier / pluriel en termes de rapport au temps et à l'expérience du sujet parlant. Il montre, à partir d'exemples en latin, que le singulier est mis en œuvre pour désigner un référent en-deçà de l'expérience, sans rapport au « moi ici maintenant » du locuteur, alors que le pluriel implique toujours « une forme quelconque de temporalité existentielle »¹¹.

Il est impossible de faire référence ici à toutes les études linguistiques consacrées à la catégorie du nombre. On peut encore citer Nandrin 1965, Furukawa 1977, Serbat 1993, Corbett 2000 pour des études de cette catégorie, souvent contrastives, parfois typologiques ; on peut également mentionner des travaux consacrés aux pluriels lexicaux (Acquaviva 2008), à l'opposition massif / comptable (Kleiber 2014), aux relations entre nombre et détermination nominale (Amiot e.a. 2001, Pattee 1994), en synchronie et en diachronie (Carlier 2001, Stark 2006, Desportes 2000, Pasques 2015) ; entre nombre et quantification (Lammert e.a. 2007), entre nombre et actualisation (Barberis e.a. 1998), etc.

Dans les grammaires, aussi bien allemandes que françaises, il semble que l'approche réaliste et intuitive du nombre soit encore bien souvent attestée : on y oppose régulièrement le singulier de l'unité et le pluriel de la multiplicité, puis on décline de nombreuses « exceptions ».

Parmi les très nombreux thèmes d'étude possibles, on pourra approfondir un des axes suivants, éventuellement de manière contrastive (langues romanes / langues germaniques, synchronie / diachronie, etc.) :

=> La sémantique du nombre linguistique, amorcée par Guillaume et Benveniste (Neveu 2019) : explorer les rapports entre nombre, espace et temps ; entre nombre, quantité et qualité ; entre nombre et actualisation. Ce faisant, il s'agit d'affiner la(les) réponse(s) à l'objectif formulé par Benveniste : « rechercher à quel mode de représentation correspond une catégorie grammaticale donnée » (Zinzi 2014 : 62).

=> La question du pluriel interne, en langue moderne et en langue ancienne : En langue moderne, selon Guillaume, le pluriel interne n'est plus productif¹² - mais Serbat (1993 : 74) cite de nombreux exemples de pluriel interne en français moderne (*une dizaine, une douzaine, une grosse, un millier, un million, un groupe, une bande, une troupe, une foule*), qui permettent de saisir une pluralité sous la forme d'une unité.

¹⁰ Carvalho (2007) donne comme exemple de pluriel interne *aïeux* « ensemble indiscriminé des ancêtres » ; de pluriel externe *aïeuls* « père ou mère de mon père ou de ma mère », qui s'oppose au singulier *aïeul*.

¹¹ « Le principe [de la construction de la catégorie du nombre] est [...] l'intuition, que l'on peut vraisemblablement attribuer à tout être humain, d'un contraste entre la discontinuité, la finitude de « moi » et le continuum spatio-temporel dans lequel s'insère son existence » (Carvalho 1993 : 109).

¹² « Ce qui a subsisté du pluriel interne dans une langue comme le français est tout à fait insignifiant [...]. Par exemple, des mots qui ne s'emploient qu'au pluriel tels que *obsèques, funérailles*, un mot comme *bestiaux* qui ne signifie pas plus quantitativement que le singulier *bétail* » (Guillaume, leçon du 7 juin 1945, série B).

En langue ancienne, la forme plurielle de l'article indéfini correspond-elle à un pluriel interne, comme le suggère Guillaume¹³ ? Qu'en est-il en allemand ancien, où la grande quantité semble très systématiquement être exprimée par l'indice de singulier (Desportes 2000) ?

=> L'opposition « massif / comptable », ou « non discret / discret » (cf. Kleiber 2014 pour les différentes terminologies attestées) :

Cette opposition peut-elle être définie par la possibilité d'employer N au pluriel – alors que le pluriel n'implique pas nécessairement le dénombrement ?

S'agit-il d'une opposition en langue (Galmiche 1988), ou bien d'une opposition grammaticale, catégorielle, qui fait l'objet d'un choix de la part des locuteurs (Damourette et Pichon 1911-1930 : 425) ? Kleiber (1989) plaide pour une proposition intermédiaire, équilibre entre « une propriété inhérente de N » et une caractérisation externe, au niveau du groupe nominal et du contexte (Kleiber 1989 : 84) - position qui n'est pas sans rappeler celle de Guillaume qui étudie les « équilibres possibles entre l'action du contexte et la résistance du nom » (Guillaume 1975: 104).

L'opposition concret / abstrait recoupe-t-elle l'opposition massif / comptable ? Est-elle uniquement encodée par l'indice de nombre (bloqué au singulier pour l'effet de sens « abstrait » ?), ou bien est-elle inhérente à la sémantique de N ?

En diachronie, à partir de quand l'opposition discret / non discret (au singulier, en langue moderne : *un pain / du pain*, all. *ein Brot / Brot*) est-elle grammaticalement encodée, et sous quelle forme ? Est-il possible de dater l'émergence du marquage de l'opposition discret / non discret par rapport à celle de l'opposition de définitude ? Une comparaison entre les faits observables en français et en allemand serait d'un grand intérêt.

=> Le traitement du nombre dans les grammaires :

L'approche réaliste du nombre linguistique est-elle attestée dans toutes les traditions grammaticales, anciennes et contemporaines, françaises et allemandes ? On pourra notamment s'intéresser au traitement de l'opposition massif / comptable, souvent présentée comme contrainte par l'extralinguistique (uniquement) ; ou bien aux emplois du pluriel et du singulier qui ne correspondent respectivement ni à la multiplicité, ni à l'unité : de tels emplois reçoivent-ils systématiquement le statut d'exceptions, ou bien comment sont-ils traités ?

=> Niveau épistémologique :

On pourra s'interroger sur la notion de catégorie grammaticale et, en diachronie, sur l'évolution linguistique des catégories, et notamment sur leur grammaticalisation.

Au niveau terminologique, est-il pertinent de maintenir les descriptions des effets de sens du pluriel (« de majesté, de modestie, de politesse, poétique... ») ?

Dans le cadre de l'approche contrastive choisie pour ce colloque, il serait également intéressant d'interroger les conditions de possibilité d'une analyse contrastive.

D'autres axes sont envisageables :

=> La relation entre le nombre et la détermination nominale

=> La relation entre le nombre et le genre

=> La distinction entre le nombre et la quantification

=> La partitivité relève-t-elle de la catégorie du nombre ?

=> Les approches variationnelles en dialectologie

¹³ « Dans la vieille langue française, *uns* est un signe de pluralité interne » [...]. Il s'emploie avec des noms « se rapportant à des objets dont l'unité enveloppe une pluralité interne. Citons parmi eux : *unes balances*, *unes chausses*, *unes estoupes*, *unes lunettes* [...] »¹⁵ (Guillaume, leçon du 7 juin 1945, série B).

Quelques indications bibliographiques

- Acquaviva, Paulo, 2008, *Lexical plurals. A Morphosemantic Approach*, Oxford: Oxford University Press.
- Amiot, Dany / De Mulder, Walter / Flaux, Nelly (éds), 2001, *Le Syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras : Artois.
- Barberis, Jeanne-Marie / Bres, Jacques / Siblot, Paul, 1998, *De l'actualisation*, CNRS.
- Benveniste, Emile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tomes 1 et 2, Paris : Gallimard.
- Benveniste, Emile, 2016, « Singulier et pluriel », in I. Fenoglio, J.-C. Coquet, J. Kristeva, C. Malamoud, P. Quignard, *Autour d'Emile Benveniste. Sur l'écriture*, Paris : Seuil, pp.45-58.
- Bosveld-De Smet, Léonie, 2001, « Le pluriel et le massif : une paire unique », in D. Amiot, W. De Mulder & N. Flaux (éds), *Le Syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras : Artois.
- Carlier, Anne, 2001, « La genèse de l'article un », in *Langue française*, n°130. *La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype*, pp. 65-88.
- Carvalho, Paulo de, « Le nom et le nombre. Entre grammaire cognitive et psychomécanique du langage », in *Cognitextes* 2007, vol 1. <https://journals.openedition.org/cognitextes/122>
- Colombat, Bernard, 1993, « Comment quelques grammairiens du passé ont pensé et traité la catégorie du nombre en latin et en grec », in *Faits de langue 2, Le Nombre*, éd. par G. Serbat, PUF, Paris.
- Corbett, Greville, 2000, *Number*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Danon-Boileau, Laurent, 1993, « Dénombrément, pluriel, singulier », in *Faits de langues*, n°2. *Le nombre*, pp. 117-130.
- David, Jean / Kleiber, Georges (éds), 1984, *Déterminants : syntaxe et sémantique*, colloque international de linguistique, Metz.
- De Carvalho, Paulo, 2017, « Le nombre recadré », communication non publiée, donnée lors du colloque SLD.
- De Carvalho, Paulo, 1993, « Aspects du nombre dans les langues anciennes et singulièrement en latin », in *Faits de langues*, n°2. *Le nombre*, pp. 97-110.
- De Carvalho, Paulo, 2007, « Le Nom et le Nombre », in *CogniTextes* [En ligne], Vol. 1. <http://journals.openedition.org/cognitextes/122>
- Desportes, Yvon, 2000, « Der Artikel im Mittelhochdeutschen. Lässt sich Paul Valentins Modell des Artikelsystems im heutigen Deutsch auf das Mittelhochdeutsche übertragen? », in : *Zur Geschichte der Nominalgruppe im älteren Deutsch*, Festschrift für Paul Valentin, hrsg. von Yvon Desportes, Germanistische Bibliothek 5, Heidelberg, 213-253.
- Fasciolo, Marco / Lammert, Marie (éds), 2014, *Types de noms et critères définitoires*, Travaux de linguistique, 69.
- Furukawa, Naoyo, 1977, *Le Nombre grammatical en français contemporain*, Tokyo : Librairie-Éditions France Tosho.
- Glaser, Elvira, 1992, « Umbau partitiver Strukturen in der Geschichte des Deutschen », in *Sprachwissenschaft 17*, S. 113-132.
- Glaser, Elvira, 1993, « Syntaktische Strategien zum Ausdruck von Indefinitheit und Partitivität im Deutschen (Standardsprache und Dialekt) », in Abraham, Werner/Bayer, Josef (Hrsg.), *Dialektsyntax*. Sonderheft 5, Linguistische Berichte, S. 99-116.
- Glaser, Elvira/Schmidt, Jürgen E./Frey, Natascha (Hrsg.), 2011, *Dynamik des Dialekts – Wandel und Variation*, Akten des 3. Kongresses der Internationalen Gesellschaft für Dialektologie des Deutschen (IGDD), *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik. Beihefte 144*, Stuttgart.
- Guillaume, Gustave, 1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Nizet, Presses de l'Université de Laval, Québec, Paris [1ère édition 1919].

- Hervé Curat, 1988, « Pluriel interne et système morphologique du nombre en français », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, n° 1, p. 29-52.
- Ihsane, Tabea / Stark, Elisabeth (Hrsg.), 2020, *Shades of Partitivity: Formal and areal properties*. Special issue in *Linguistics*, vol. 58, no. 3.
- Ihsane, Tabea / Stark, Elisabeth, 2020, « Introduction: Shades of partitivity: Formal and areal properties », *Linguistics*, vol. 58, no. 3, 2020, pp. 605-619. <https://doi.org/10.1515/ling-2020-0078>
- Kleiber, Georges, 2014, *Les noms à la croisée du massif et du comptable*, *Langue Française* n°183, Paris, Armand Colin, 136 p. https://www.persee.fr/issue/oai:cairn.info:lf_183
- Kleiber, Georges / Lammert, Marie (éds), 2012, *Questions de sémantique nominale*, *Scolia* 26.
- Kleiber, Georges, 1989, « Le générique, un massif ? », in: *Détermination, énonciation, référence*, *Langages* n°94, Larousse, Paris, pp.73-113.
- Kleiber, Georges, 1994, *Nominales. Essai de sémantique référentielle*, Armand Colin, Paris.
- Lammert, Marie / Schnedecker, Catherine (éds), 2007, *Autour de la quantification*, *Verbum*, XXIX, 3-4.
- Lammert, Marie, 2014, « Référence collective massive versus référence plurielle indéfinie », in Kleiber 2014, pp.87-99.
- Lauwers, Peter, 2014, « Les pluriels <lexicaux>. Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité », in Kleiber 2014, pp.117-132.
- Lauwers Peter / Lammert, Marie (eds), 2016, *Lexical Plurals and beyond*, *Linguisticae Investigationes*, 39 : 2, 208 p.
- Leiss, Elisabeth, 2000, *Artikel und Aspekt. Die grammatischen Muster von Definitheit*, Berlin : De Gruyter.
- Moignet, Gérard, 1965, « Le nombre en français », in *Études linguistiques : problème du nombre*, *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 43, VI, pp.463-478.
- Monneret, Philippe, 2010, « Le singulier selon Gustave Guillaume », in *L'Information Grammaticale* n°126, Peeters, Louvain, pp.51-56.
- Nandriș, Octave (ed.), 1965, *Études linguistiques : problème du nombre*, *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 43, VI.
- Neveu, Franck, « Singulier/pluriel. Du nombre chez Gustave Guillaume et chez Emile Benveniste », in *Le Français Moderne*, 2019/1, pp. 48-56.
- Oubouzar, Erika, 1989, *L'évolution des déterminatifs dans le groupe nominal en vieux-haut-allemand*, thèse de doctorat d'état (non publiée) sous la direction de Paul Valentin, Université Paris IV, Paris.
- Pasques, Delphine, 2015, *Histoire de la catégorie du NUMERUS en ancien-haut-allemand : la grammaticalisation de l'opposition discret-non discret*, nouvelle recherche en vue de l'obtention de l'HDR, soutenue en 2015 à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.
- Pattee, Joseph, 1994, *Le problème de l'article : sa solution en allemand*, Tübingen : Niemeyer.
- Puyo, Baptiste, 2015, « Sur l'emploi dit poétique du pluriel massif eaux en français », in *Bulletins de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba*, vol.30, 73-83.
- Ronneberger-Sibold, E., 2010, « Der Numerus – das Genus – die Klammer. Die Entstehung der deutschen Nominalklammer im innergermanischen Sprachvergleich », in: Dammal, A. et al. (eds.), *Kontrastive germanistische Linguistik* 206-209, Teilband 2, Hildesheim, 719-748.
- Serbat, Guy (éd.), 1993, *Le Nombre, Faits de langue* 2, Paris : PUF.
- Serbat, Guy, 1993, « Gustave Guillaume et le système du nombre », in *Le Nombre, Faits de Langues* 2, PUF, Paris, pp.71-77.
- Soltész, J. A., 1978, « Nombre grammatical et système du nombre en français », in *Cahier de linguistique* (7), pp.89–135. <https://doi.org/10.7202/800055ar>
- Stark, Elisabeth, 2006, *Indefinitheit und Textkohärenz. Entstehung und semantische Strukturierung indefiniter Nominaldetermination im Altitalienischen*, Tübingen : Niemeyer.

- Stark, Elisabeth / Abraham, Werner / Leiss, Elisabeth (Hrsg.), 2007, *Nominal determination. Typology, context constraints, and historical emergence*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins ('Studies in Language and Linguistic Typology', 89).
- Valentin, Paul, 1984, « Le jeu du nombre et de la définitude dans le GN allemand », in *Déterminants: syntaxe et sémantique*, colloque international de linguistique, Metz, éd. par Jean David et Georges Kleiber, Paris : Klincksieck.
- Vater, Heinz, 1984, « Déterminants et quantificateurs », in *Déterminants : syntaxe et sémantique*, colloque international de linguistique, Metz, éd. par Jean David et Georges Kleiber, Paris : Klincksieck, pp.282-298.
- Zemb, Jean-Marie, 1978, *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. Teil 1 : Comparaison de deux systèmes*, Mannheim : Bibliographisches Institut.
- Zinzi, Mariarosaria, 2014, « La méthodologie d'analyse d'Emile Benveniste. Exemple d'un cours sur la catégorie du nombre », in *Fragmentum*, Santa Maria: Editora Programa de Pós-Graduação em Letras, n. 41, Abr./Jun, pp.51-65.
<https://periodicos.ufsm.br/fragmentum/article/view/20812/12449>
- Zinzi, Mariarosaria, 2019, « Penser le nombre comme catégorie linguistique. Une recherche inédite d'Emile Benveniste », in G. D'Ottavi, I. Fenoglio (eds), *Emile Benveniste, 50 ans après les Problèmes de linguistique générale*, Paris : Editions Rue d'Ulm, pp.89-122.

Informations pratiques

Dates du colloque : **2023, mercredi 7 juin (après-midi), jeudi 8 juin, vendredi 9 juin, samedi 10 juin (matin)**

Contact :

- Delphine Pasques : delphine.pasques@sorbonne-universite.fr
- Franck Neveu : franck.neveu@sorbonne-universite.fr
- Pauline Dubois Dahl : duboisdahl.pauline@gmail.com
- Hannah Johnson : hannahvictoria4313@gmail.com

Langues du colloque : **français, allemand, anglais**

Les communications à deux voix sont les bienvenues.

Date limite de soumission : **15 septembre 2022**

Le texte des soumissions (fichiers .doc, .docx, ou pdf) n'excédera pas **4 pages**. Il devra présenter de manière détaillée, dans la langue retenue pour la communication, la thématique, le cadre théorique et méthodologique, le corpus. Les propositions, une fois rendues anonymes, seront évaluées en double aveugle par des membres du comité scientifique.

Composition du Comité scientifique :

Mechthild Habermann, Université Erlangen/Nürnberg
Georges Kleiber, Université de Strasbourg
Anne Larrory, Université Sorbonne Nouvelle
Pierre-Yves Modicom, Université de Bordeaux
Philippe Monneret, Sorbonne Université
Franck Neveu, Sorbonne Université
Delphine Pasques, Sorbonne Université
Michele Prandi, Université de Gênes
Olivier Soutet, Sorbonne Université
Friederike Spitzl-Dupic, Université de Clermont-Ferrand
Elisabeth Stark, Université de Zürich
André Thibault, Sorbonne Université
Claudia Wich-Reif, Université de Bonn